

216C2533  
AV1158

10 novembre 2016

**Déclaration des achats et des ventes effectués pendant une offre publique<sup>1</sup>**  
**(article 231-46 du règlement général)**

**Déclaration d'intention (article 231-47 du règlement général)**

**TESSI**

(Euronext Paris)

Opérateur	Nature et date de l'opération	Titres concernés	Cours (€)	Nombre total de titres possédés à l'issue de la transaction
Amiral Gestion*	achat le 01/06/2016	9 914 actions	140,70	175 215 actions et droits de vote
	achat le 21/06/2016	166 actions	132,25	175 381 actions et droits de vote
	achat le 28/06/2016	3 597 actions	134,00	178 978 actions et droits de vote
	achat le 01/07/2016	4 378 actions	132,68	183 356 actions et droits de vote
	achat le 25/07/2016	7 077 actions	134,00	190 433 actions et droits de vote
	achat le 05/09/2016	167 actions	140,85	190 600 actions et droits de vote
	achat le 06/09/2016	472 actions	142,35	191 072 actions et droits de vote
	achat le 07/09/2016	1 179 actions	142,09	192 251 actions et droits de vote
	achat le 08/09/2016	1 617 actions	142,60	193 868 actions et droits de vote
	achat le 09/09/2016	1 265 actions	142,57	195 133 actions et droits de vote
	achat le 12/09/2016	300 actions	142,00	195 433 actions et droits de vote
	achat le 08/11/2016	1 550 actions	138,61	196 983 actions et droits de vote
		code FR0004529147		

\* Contrôlée par M. François Badelon.

La société Amiral Gestion a effectué la déclaration d'intention suivante :

« L'acquisition des titres de la société TESSI par la société Amiral Gestion s'inscrit dans le cadre normal de son activité de société de gestion de portefeuille menée sans intention de mettre en œuvre une stratégie particulière à l'égard de la société TESSI ni d'exercer, à ce titre, une influence spécifique sur la gestion de cette dernière. La société Amiral Gestion n'agit pas de concert avec un tiers et n'a pas l'intention de prendre le contrôle de la société TESSI ni de demander sa nomination ou celle d'une ou plusieurs personnes comme administrateur, membre du directoire ou du conseil de surveillance ».

Concernant l'objectif poursuivi par Amiral Gestion : nous avons l'intention de poursuivre nos acquisitions TESSI. Néanmoins nous n'envisageons pas à ce-jour d'apporter nos titres à l'offre publique. »

<sup>1</sup> Période de pré-offre (cf. D&I 215C1256 du 31 mai 2016).